

Département ci l'Yonne République Française COMMUNE DE PONTAUBERT

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 14 Novembre 2025

La séance s'est ouverte à 18 h00mn sous la présidence de Madame Chantal HOCHART,maire.
Sont présents : Mesdames ,Chantal HOCHART ,Véronique YVART.

Messieurs Sylvain CAPARVI, Jacques COIGNOT, Pascal CRETTHIOT, Denis MELOT François RAUDOT GENET DE CHATENAY ,Gérard SACCAULT

absent : /

absentes excusées : Mesdames Françoise DANGAULTIER , Émilie DESMARAIS .

Secrétaire de séance : Sylvain CAPARVI

Ordre du jour :

- 1)Approbation du PV ou de la séance précédente
- 2) Compte rendu des attributions du maire.
- 3) Devis pour la réfection du chemin de la belle laitière.
- 4) Travaux de fauchage et d'élagage des voiries communales.
- 5) Ville d'Avallon -Frais de scolarité2024-2025.
- 6) Restauration du clocher , du porche et des couvertures de l'Eglise Notre Dame de la Nativité-Dossier de consultation des entreprises.
- 7) Demande de location de la parcelle communale C473 Chemin des Capucins.
- 8) Affouage 2025-2026.
- 9)Vente de lots de bois entreposés dans la cour de la mairie.
- 10) Demande d'acquisition d'une parcelle pour la desserte incendie sur le hameau de Champien.
- 11) Accord de principe pour le lancement de la procédure d'état d'abandon des concessions au cimetière .
- 12)Questions diverses.

1)Approbation du PV ou de la séance précédente

Le procès-verbal de la précédente séance du 26/09/2025 est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil.

2) Compte rendu des attributions du maire

-paiement d'une facture relative au gravier utilisé pour la réfection des abords du cimetière (chemin et parking)

3)Devis pour la réfection du chemin de la belle laitière à Champien

-la propriété de ce chemin est partagée à 50% avec Annéot. Des devis reçus, le conseil municipal opte à l'unanimité (tout comme Annéot) pour le devis de l'entreprise MRY , la moins onéreuse à prestations identiques.

Soit un cout pour Pontaubert ,2010,10€ HT 2412,12€ TTC, (idem pour Annéot)

4)Travaux de fauchage et d'élagage des voiries communales

-Régularisation d'une facture de 3744 € TTC pour l'élagage et les fauchages faits en 2025 .le conseil municipal accepte à l'unanimité le règlement de la facture.

5)Ville d'Avallon -Frais de scolarité 2024-2025.

Report en attente d'une clarification du département sur la prise en charge de 6 enfants de l'aide sociale à l'enfance résidant récemment à Pontaubert .

6) Restauration du clocher , du porche et des couvertures de l'Eglise Notre Dame de la Nativité-Dossier de consultation des entreprises.
Report en attente de l'obtention des cahiers des charges pour consultation par le conseil municipal .

7) Demande de location de la parcelle communale C473 Chemin des Capucins.

Report en attente de la disponibilité de la parcelle .

8) Affouage 2025-2026'.

Affouages de 6 parcelles hors aménagement forestier,(vers le pavé) -le conseil municipal reconduit à l'unanimité la tarification précédent soit 7€ le stère .Les inscriptions sont recevables jusqu'au 1er décembre et le tirage au sort se fera le 2 décembre 2025.

9)Vente de lots de bois entreposés dans la cour de la mairie.

4lots de 5 stères sont à la vente .Le conseil municipal reconduit à l'unanimité la tarification précédente ; soit 40€ le stère.

10) Demande d'acquisition d'une parcelle pour la desserte incendie sur le hameau de Champien .

MR RAUDOT donne son accord de principe pour la vente à la commune d'un terrain à prendre sur la parcelle A230 en bordure de la rue d'Orbigny en vue d'y installer une réserve incendie .

11)Accord de principe pour le lancement de la procédure d'état d'abandon des concessions au cimetière .

Report en attente de l'identification des concessions en état d'abandon

12)Questions diverses

pas de question

LE MAIRE

Chantal HOCHART



*Approuvé par le Conseil Municipal
en date du 12 décembre 2025*

(Chantal Hochart)